

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **SWAB****Code(s) du produit** : SW2, SW4, SW6, SW2C, SW4C, SW6C**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Nettoie la graisse, le pétrole et la saleté le béton et l'asphalte.  
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.**Famille chimique** : Mélange de: Silicates; Composés de métaux alcalins; Agent tensioactif; Huile minérale; Huile essentielle**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:****Radiator Specialty Co., of Canada**1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

Consulter le fournisseur.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification du produit chimique**

Vert, poudre à haute fluidité. Odeur de pin.

*Dangers les plus importants:*

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une grave irritation ou de graves brûlures pour les yeux et la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Toxicité aiguë - Catégorie 4 (Oral(e))

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Dangers non classifiés ailleurs (DNCA/ Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (Voies respiratoires))

**Éléments d'étiquetage***Pictogramme ( s) de danger**Mot indicateur*

DANGER!

*Mentions de danger*

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Corrosif pour le tractus respiratoire.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.  
 Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.  
 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Autres dangers

#### Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Le contact avec des métaux risque de libérer de petites quantités d'hydrogène un gaz inflammable. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Peut causer une irritation et des brûlures à la bouche et à la gorge.

#### Précautions pour la protection de l'environnement:

Nocif pour les organismes aquatiques. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Métasilicate de sodium pentahydraté	Sel disodique, pentahydraté de l'acide silicique (H <sub>2</sub> SiO <sub>3</sub> ) Hydrate de silicate de sodium	10213-79-3	<b>82,0</b>
Carbonate de sodium	carbonate de soude Acide carbonique, sel de sodium	497-19-8	<b>10,4</b>
Huile d'aiguilles de pin	Huile de pinus pumilio	8000-26-8	<b>0,75</b>

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Rincer doucement la région affectée avec de l'eau tiède pendant au moins 20 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Protéger l'oeil intact. Ne pas frotter la région affectée par le contact. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque des brûlures de la peau. Les symptômes peuvent inclure des cloques, des ulcérations et des cicatrices.
- Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
- Corrosif pour le tractus respiratoire. Risque de produire l'irritation, des brûlures ou la destruction des tissus dans la voie respiratoire, ceci caractérisé par la toux, la suffocation, la douleur ou le souffle court.
- Nocif en cas d'ingestion. Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.
- Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### *Agents extincteurs appropriés*

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la brume ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

#### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Aucun à notre connaissance.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : N'est pas considéré inflammable. Le contact avec des métaux risque de libérer de petites quantités d'hydrogène un gaz inflammable. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes de sodium; oxydes de silicium; Formaldéhyde; Hydrocarbures; Autres vapeurs et fumées irritantes.

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

#### *Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.
- Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
- Vêtements de protection normale (tenue de feu) peut ne pas être suffisant. Une combinaison complète de protection contre les produits chimiques peut être nécessaire.

#### *Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltre dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Diluer avec précaution les résidus avec de l'eau et neutraliser avec de l'acide dilué (par exemple l'acide acétique, l'acide chlorhydrique). Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Absorber la matière avec un absorbant inerte et placer dans des contenants pour élimination. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des métaux et des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

#### Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.  
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante. Ne pas entreposer dans des contenants d'aluminium, en fibre de verre, en cuivre, en laiton, en zinc ou galvanisés.  
En cas d'humidité élevée ou de stockage pendant de longues périodes, utilisez des sacs en plastique pour enfermer les récipients du produit afin d'éviter l'agglomération. La matière peut être hygroscopique et absorber l'humidité dans l'air.

#### Substances incompatibles

- : Acides; les métaux réactifs; Sels d'ammonium; Oxydants forts; Agents réducteurs; Métaux (par exemple: étain, aluminium, zinc et alliages contenant ces métaux).

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition:

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Métasilicate de sodium pentahydraté	P/D	P/D	P/D	P/D

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Carbonate de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D
Huile d'aiguilles de pin	P/D	P/D	P/D	P/D

### Contrôles de l'exposition

#### Ventilation et mesures d'ingénierie

: Veiller à une ventilation adéquate. Ventilation à la source recommandée si le produit est sous forme de brouillard ou employé dans un espace clos, ou si on dépasse la limite TLV.

#### Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

#### Protection de la peau

: Porter des gants/des vêtements de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

#### Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

#### Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

#### Considérations générales d'hygiène

: Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** : Vert, poudre à haute fluidité.

**Odeur** : Odeur de pin.

**Seuil olfactif** : P/D

**pH** : 12 (solution 2%)

**Point de fusion/point de congélation**

: P/D

**Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**

: P/D

**Point d'éclair** : S/O

**Point d'éclair, méthode** : S/O

**Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)**

: S/O

**inflammabilité (solide, gaz)** : N'est pas considéré inflammable.

**Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**

: S/O

**Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)**

: S/O

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Propriétés explosives** : Non-explosif

**Tension de vapeur** : S/O

**Densité de vapeur** : S/O

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Densité relative / Poids spécifique

: 0,9 - 1,2 @ 20°C (68°F)

**Solubilité dans l'eau** : soluble

**Autres solubilité(s)** : P/D

**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**

: P/D

**Température d'auto-inflammation**

: P/D

**Température de décomposition**

: P/D

**Viscosité** : S/O

**Matières volatiles (% en poids)**

: P/D

**Composés organiques volatils (COV)**

: P/D

**Pression absolue du récipient**

: S/O

**Distance de projection de la flamme**

: S/O

**Autres observations physiques/chimiques**

: Réserve alcaline: 338

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif. Peut être corrosif pour l'aluminium. La réaction avec des métaux, tels que l'aluminium, l'étain ou le zinc, libère de l'hydrogène gazeux inflammable et explosif. Peut réagir avec les solutions de sel d'ammonium ayant comme résultat la formation de gaz d'ammoniaque. La matière peut être hygroscopique et absorber l'humidité dans l'air.

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses**

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter**

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues. Protéger de l'humidité.

**Matériaux incompatibles**

: Acides; les métaux réactifs; Sels d'ammonium; Oxydants forts; Agents réducteurs; Métaux (par exemple: étain, aluminium, zinc et alliages contenant ces métaux).

**Produits de décomposition dangereux**

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

**Voies d'entrée - inhalation** : OUI

**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI

**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: NON

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

#### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

##### *Signes et symptômes - Inhalation*

- : Corrosif pour le tractus respiratoire. Risque de produire l'irritation, des brûlures ou la destruction des tissus dans la voie respiratoire, ceci caractérisé par la toux, la suffocation, la douleur ou le souffle court.

##### *Signes et symptômes - ingestion*

- : Nocif en cas d'ingestion. Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.

##### *Signes et symptômes - peau*

- : Provoque des brûlures de la peau. Les symptômes peuvent inclure des cloques, des ulcérations et des cicatrices.

##### *Signes et symptômes - yeux*

- : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite.

#### Mutagénicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

#### Cancérogénicité

- : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

#### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

#### Sensibilisation à la matière

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1. Peut provoquer une allergie cutanée. Contient: Huile d'aiguilles de pin. Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma. Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire.

#### Effets spécifiques sur organes cibles

- : Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.

#### Maladies aggravées par une surexposition

- : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

#### Substances synergiques

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

#### Données toxicologiques

- : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:  
ETA orale = 1314 mg/kg

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Métasilicate de sodium pentahydraté	> 2,06 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité) (anhydre)	1152 - 1349 mg/kg (anhydre)	> 5000 mg/kg (anhydre)
Carbonate de sodium	P/D	2800 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Huile d'aiguilles de pin	> 3,79 mg/L (aérosol)	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg

#### Autres dangers toxicologiques importants

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** : Nocif pour les organismes aquatiques. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

#### Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	260 - 310 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Carbonate de sodium	497-19-8	300 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Huile d'aiguilles de pin	8000-26-8	53 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	1700 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Carbonate de sodium	497-19-8	200 mg/L [Ceriodaphnia (puce d'eau)]	P/D	Aucun(e).
Huile d'aiguilles de pin	8000-26-8	24 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	≥ 345 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Carbonate de sodium	497-19-8	P/D	P/D	Aucun(e).
Huile d'aiguilles de pin	8000-26-8	> 15 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

#### Persistence et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
 Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Métasilicate de sodium pentahydraté; Carbonate de sodium.  
 Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Huile d'aiguilles de pin.

#### Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Huile d'aiguilles de pin (CAS 8000-26-8)	2,9	P/D

**Mobilité dans le sol** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

#### Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION




#### Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

#### Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN3253	MÉLANGE DE TRIOXOSILICATE DE DISODIUM	8	III	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 kg; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				
ICAO/IATA	UN3253	Disodium trioxosilicate mixture	8	III	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Reviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière.				
IMDG	UN3253	DISODIUM TRIOXOSILICATE MIXTURE	8	III	
IMDG Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 kg; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

### SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

Huile minérale (< 1%) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

### Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

### Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>New Zealand IOC</u>
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	229-912-9 (anhydre)	Présent	Présent	(1)-508	KE-12354	Présent	HSR003419
Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	Présent	Présent	(1)-164	KE-31380	Présent	HSR003265
Huile d'aiguilles de pin	8000-26-8	290-163-6	Présent	Présent	N'est pas listée	KE-27213	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 AICS: inventaire australien des Substances Chimiques  
 CAS: Chemical Abstract Services  
 CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques  
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
 IATA: International Air Transport Association  
 ICAO: International Civil Aviation Organisation  
 IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses  
 Inh: Inhalation  
 La COI : inventaire de produits chimiques  
 IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées  
 KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire  
 KECL Coréen : produits chimiques existants Liste  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NOEC: Concentration sans effet observé  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 FDS: Fiche de données de sécurité  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 TSCA: Toxic Substance Control Act  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
  2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
  3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
  4. Fiches signalétiques du fabricant.
  5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 04/10/2017

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b><u>Préparée pour:</u></b>          Radiator Specialty Co. of Canada          1711 Aimco Blvd.          Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7          Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)          Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b><u>Préparée par:</u></b>          ICC The Compliance Center Inc.          Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada)  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**FIN DU DOCUMENT**